

TRANSPORT À LA DEMANDE POLE TARDENOIS

Comment
ça marche ?



CHAMPAGNE
MOBILITÉS
GROUPE RATP

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

QU'EST-CE QUE LE TAD ?

Le TAD du Grand Reims est un service de transport à la demande qui fonctionne uniquement sur réservation. Ce service est proposé du lundi au samedi. Il vient compléter les lignes régulières ainsi que le TAD déjà en place sur le pôle Reims métropole assuré par Citura.



par trajet, à régler
en espèces
à la montée
dans le véhicule.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

Toute personne peut bénéficier de ce service. Il n'est pas nécessaire d'habiter le secteur desservi pour utiliser ce service. Les mineurs de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte à bord du véhicule.



OÙ TROUVER LE TAD ?

Dans les communes desservies, les arrêts sont identifiés par un zebra jaune avec le marquage « TAD ».

Dans les communes de départ, les arrêts correspondent aux arrêts des transports scolaires.

**Retrouvez la carte interactive
sur www.grandreims.fr.**



COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

1. S'INSCRIRE

au **0 805 950 300**

ou sur **www.champagne-mobilites.fr**
en remplissant le formulaire en ligne.



2. RÉSERVER MON TRAJET

Vous pouvez réserver votre trajet **jusqu'à la veille** du trajet.
Les informations suivantes vous seront demandées :

- les arrêts de départ et de destination
- le jour et les horaires de votre parcours

La **réservation** peut se faire au **0 805 950 300**

(du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi jusque 12 h)

ou **sur www.champagne-mobilites.fr**



3. VOYAGER EN TAD

• Au départ

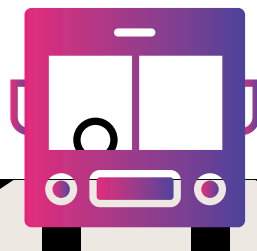
Présentez-vous à **l'arrêt choisi** au moins 5 minutes avant l'horaire qui vous a été indiqué lors de la réservation. À l'arrivée du véhicule, préparez l'appoint, **achetez votre ticket** auprès du conducteur et montez à bord.

Un récépissé d'achat de titre de transport sera remis au passager.

Le conducteur vous demandera votre nom afin de s'assurer que vous avez bien réservé ce trajet. Descendez à l'arrêt indiqué au moment de la réservation.

• Au retour

Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'arrêt de départ indiqué sur la fiche horaire.



QUELS TRAJETS SONT POSSIBLES ?

EN PRATIQUE :

J'habite une commune de départ et je souhaite **me rendre** au cabinet médical de **Chaumuzy**.

Lors de ma réservation, j'indique l'heure d'arrivée souhaitée au cabinet médical de Chaumuzy parmi les horaires proposés (9 h 10, 11 h 10, 13 h 10, 15 h 10 ou 17 h 10).

L'horaire de prise en charge à l'arrêt de la commune de départ me sera communiqué lors de la réservation.

Je peux **repartir** du cabinet médical de **Chaumuzy** aux horaires proposés (9 h 10, 11 h 10, 13 h 10, 15 h 10 ou 17 h 10) vers une commune de retour.



COMMUNES DE DÉPART ET DE RETOUR (arrêts zebra)	Aouigny	Chaumuzy	Lhéry	Pourcy
	Bligny	Cuisles	Marfaux	Romigny
	Brouillet	Jonquery	Olizy	Sarcy
	Chambrecy	Lagery	Poilly	Tramery
				Ville-en-Tardenois

COMMUNES DESSERVIES (arrêts transports scolaires)	HORAIRES D'ARRIVÉE ET DE RETOUR									
	du lundi au vendredi					samedi				
VILLE-EN-TARDENOIS										
Centre	9:00	11:00	13:00	15:00	17:00	9:00	11:00	13:00	15:00	17:00
CHAUMUZY										
Cabinet médical	9:10	11:10	13:10	15:10	17:10	9:10	11:10			

	mercredi				samedi				
TINQUEUX									
Boutréaux (arrêt Citura)	13:30	15:30	16:40		9:30	11:30	13:30	15:30	16:40